

**Destinataires :** Intervenants CanadaGAP

**Expéditeur :** Heather Gale, Gestionnaire du programme

**Date :** 28 janvier 2013

**Objet :** CanadaGAP est reconnu par l'IMSA(GFSI) – la nouvelle évaluation comparative est réussie

Nous sommes fiers d'annoncer que CanadaGAP, le programme canadien de salubrité des aliments pour les fournisseurs de fruits et légumes frais, a réussi la nouvelle évaluation comparative de l'Initiative mondiale pour la salubrité alimentaire et obtient ainsi la reconnaissance d'équivalence à la version 6 du Document maître de l'IMSA (GFSI).

CanadaGAP a su démontrer que **les options de certification B et C** du programme répondent aux exigences de l'IMSA dans les champs d'application suivants :

- **Catégorie « B1 » de l'IMSA :** Production de plantes
- **Catégorie « D » de l'IMSA :** Pré-conditionnement de produits végétaux (comprend l'emballage et les activités connexes telles le refroidissement, le parage, le classement, le lavage, l'entreposage, etc.)

Les options de certification B et C de CanadaGAP exigent des **audits annuels**.

Tom Byttnen, président du conseil d'administration de CanadaGAP, précise que « la reconnaissance par l'IMSA permet aux exploitations certifiées par CanadaGAP de demeurer concurrentielles et de conserver un accès aux acheteurs qui exigent de plus en plus que leurs fournisseurs soient certifiés pour la salubrité des aliments par un programme reconnu par l'IMSA. »

### **Le processus d'évaluation comparative de l'IMSA**

L'évaluation comparative de l'IMSA détermine l'équivalence d'un programme à des normes de salubrité des aliments reconnues à l'échelle internationale, basées sur les bonnes pratiques et des principes scientifiques objectifs. Les exigences ont été élaborées par consensus, par des joueurs clés de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et ont été publiées dans la sixième version du Document maître de l'IMSA, disponible à l'adresse suivante : [www.mygfsi.com](http://www.mygfsi.com).

La première étape du processus d'évaluation comparative est l'examen approfondi de notre norme par le Directeur de l'évaluation comparative, puis elle est soumise au Comité d'évaluation comparative. La demande est ensuite soumise à une consultation auprès de 9000 intervenants, qui ont un mois pour



répondre. Enfin, le Comité d'évaluation comparative soumet une recommandation au conseil d'administration de l'IMSA qui décide ou non d'octroyer la reconnaissance.

CanadaGAP fait donc partie d'une poignée de normes de salubrité des aliments qui ont subi et réussi le processus d'évaluation exhaustif de l'IMSA. Les mises à jour sont disponibles à l'adresse suivante : [www.mygfsi.com](http://www.mygfsi.com).

## Reconnaissance de CanadaGAP

Le processus d'évaluation comparative de la Version 6 de la norme CanadaGAP a débuté en 2012 et visait le Guide pour les fruits et légumes frais, le Guide pour les produits de serre, la Liste de contrôle de l'audit et le processus de certification (Guide de gestion du programme CanadaGAP, v3). Certaines modifications au programme ont été nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences de l'IMSA. Les modifications approuvées par l'IMSA seront publiées pour la saison 2013 :

- Guides CanadaGAP, v.6.1
- Liste de contrôle de l'audit CanadaGAP, v.6.2
- Guide de gestion du programme CanadaGAP, v4.

Heather Gale, directrice générale de CanadaGAP, souligne que « CanadaGAP reconnaît la rigueur du processus d'évaluation comparative de l'IMSA et est fier d'avoir obtenu la reconnaissance d'équivalence. Cette reconnaissance permet au secteur canadien des fruits et légumes d'adopter un programme élaboré au Canada qui répond aux exigences élevées de l'IMSA, de même qu'à celles des acheteurs, tant sur le marché domestique qu'international. »

CanadaGAP et l'IMSA ont émis des communiqués aux médias pour partager la nouvelle. Nous vous invitons à transmettre l'information à vos partenaires, vos médias locaux ou tout autre organisme qui s'intéresse au sujet.

## Historique

- Communiqué sur la reconnaissance par l'IMSA du programme CanadaGAP : [http://www.mygfsi.com/gfsifiles/Press\\_Release\\_Recognition\\_of\\_CanadaGAP.pdf](http://www.mygfsi.com/gfsifiles/Press_Release_Recognition_of_CanadaGAP.pdf)

## À propos du programme CanadaGAP

CanadaGAP<sup>MC</sup> est un programme de certification de la salubrité des aliments destiné aux exploitations qui produisent, emballent et entreposent des fruits et légumes. Le programme est conçu pour aider les exploitations du secteur à mettre en œuvre des procédures efficaces de salubrité des aliments. Deux guides ont été élaborés par l'industrie horticole : un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et légumes de champ. La validité technique des deux guides a été vérifiée par des représentants du gouvernement canadien. La norme est basée sur une rigoureuse analyse de risques telle que mandatée par le processus HACCP, reconnu à l'échelle internationale. En 2010, les options B et C du programme CanadaGAP avaient obtenu l'équivalence à la version 5 du Document maître de l'Initiative mondiale



CanadaGAP Program / Programme CanadaGAP ■ 9 Corvus Court, Ottawa, Ontario, Canada K2E 7Z4  
Tel/Tél. : 613-226-4880 ■ Fax/Télé. : 613-226-4497 ■ [info@canadagap.ca](mailto:info@canadagap.ca) ■ [www.canadagap.ca](http://www.canadagap.ca)

CanadaGAP<sup>TM</sup> is an operating name of CanAgPlus / CanadaGAP<sup>MC</sup> est une dénomination commerciale de CanAgPlus.

pour la salubrité alimentaire. Plus de 2 000 producteurs canadiens adhèrent maintenant au programme CanadaGAP. Pour de plus amples renseignements, consultez le site [www.canadagap.ca](http://www.canadagap.ca).

### À propos de l'Initiative mondiale pour la salubrité alimentaire



L'Initiative mondiale pour la salubrité alimentaire (IMSA) a été mise sur pied pour valider l'équivalence et la convergence des divers systèmes de gestion de la salubrité des aliments par un processus d'évaluation comparative. L'évaluation comparative est la procédure en vertu de laquelle une norme de salubrité des aliments est comparée au Document maître de l'IMSA.

L'acceptation générale par les acheteurs du monde entier des normes reconnues par l'IMSA offre une meilleure flexibilité aux intervenants de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Cette acceptation permet en outre d'améliorer l'efficacité en matière de coûts et de qualité dans le processus d'approvisionnement et accroît la confiance des utilisateurs d'un système de certification par tierce partie.

L'Initiative mondiale pour la salubrité alimentaire (IMSA) est une initiative de l'industrie visant l'amélioration continue des systèmes de gestion de la salubrité des aliments afin de favoriser l'offre d'aliments sains aux consommateurs du monde entier. L'IMSA est gérée par le Forum sur les biens de consommation (FBC), un réseau international et paritaire des membres de l'industrie. Le Forum regroupe les dirigeants de plus de 650 grands détaillants, manufacturiers, fournisseurs de services et autres intervenants du secteur, issus de plus de 70 pays dans le monde. Pour de plus amples renseignements, consultez le site [www.mygfsi.com](http://www.mygfsi.com)



CanadaGAP Program / Programme CanadaGAP ■ 9 Corvus Court, Ottawa, Ontario, Canada K2E 7Z4  
Tel/Tél. : 613-226-4880 ■ Fax/Télé. : 613-226-4497 ■ [info@canadagap.ca](mailto:info@canadagap.ca) ■ [www.canadagap.ca](http://www.canadagap.ca)

CanadaGAP™ is an operating name of CanAgPlus / CanadaGAP<sup>MC</sup> est une dénomination commerciale de CanAgPlus.